

Conseil d'administration

du 31/10/2003

II-Questions budgétaires et financières

6 – Budget Principal : Exercice 2003 : Budget supplémentaire

Section d'investissement : - 661 612 €

En dépenses, outre les reports de dépenses de l'exercice 2002, un certain nombre de crédits pour divers travaux et études sont réajustés, les crédits nécessaires à la construction de deux logements de fonction au barrage d'Arzal sont inscrits, et l'emprunt revolving annulé.

En recettes, outre l'inscription de l'excédent de clôture 2002 et les reports de recettes de cet exercice, diverses subventions sont réajustées, l'excédent capitalisé est augmenté de 441 804.64 €, le FCTVA est réajusté, l'emprunt revolving annulé, ainsi que l'emprunt d'équilibre prévu au budget primitif.

Section de fonctionnement : 925 000 €

En dépenses, un grand nombre de crédits sont abondés et le prélèvement sur recettes de fonctionnement est augmenté de 441 804.64 €.

En recettes, l'excédent de clôture de l'exercice 2002 est inscrit pour 924 519.64 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **adopte comme proposé le budget supplémentaire principal pour l'exercice 2003**
- **sollicite l'ensemble des subventions et participations mentionnées**

**Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT**

J. BRIEND